

COLLEGE DES INSTRUCTEURS NATIONAUX D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES SOUSTERRAINES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2006 - MARSEILLE

INASS présents : MORE Christian, BOLAGNO Patrick, STEFANATO Jean-Pierre, CAILLERE Laurent, GUIVARCH Yannick, JULIEN Eric, TOULOUMDJIAN Claude, ARNEFAUX Jean-François, CESARANO Serge, CIESIELSKI Lucien, BEYRAND Gérald, DOUCHET Marc.

INASS excusés : GAUCHE Bernard, NOUAILLAC Daniel, DIGHOUTH Medhi.

INASS absent : GIORDANO Ludovic.

A l'ordre du jour :

1°) Inscription des questions diverses (dans la mesure du possible, les faire connaître avant la réunion).

Eric JULIEN : fiche d'inscription aux stages

2°) Point sur les formations de cadres en cours et brevets délivrés en 2006.

CIAS : trois initiateurs ont été validés en mai : PRAUD Pierre (CIAS), CAYZAC Célian (CIAS), MEGESSIER Bruno (IDF)

Quatre moniteurs de RABA ont été validés : HUDE Gabriel, BENISTAND Claude, BRIOLLE Thierry, BIANZANI David

Josée BRON (RABA) a fait son stage initial Initiateur et Laurent ROUCHETTE (CIAS) se prépare pour le monitorat envisagé pour 2007.

CENTRE : aucune formation de cadres en 2006. Pour 2007, deux candidats moniteurs : Jean-Marc BALAT et Frédéric LEBLANC

PM : validation d'Initiateurs ? peut-être Nadir LASSON, Christian MOREAU, Stéphane ALLEGUEDE (demander confirmation à Daniel NOUAILLAC). Pour 2007, pas de cadres.

IDF : rien en 2006. Problème de manque de cadres dans la région IDF.

EST : Philippe RADET doit arrêter ses activités de plongée pour raison de santé. Reste Raoul BARTHEZ en formation Initiateur

PROVENCE : quatre Initiateurs en formation : Michel GUIS, Richard RICHARD-JAMIN, Marc RENAUD et Serge CARRAZ qui en est à ses débuts. Pas de moniteur nouveau.

COLLEGE DES INSTRUCTEURS : chaque année, le Collège doit se pencher sur le maintien des Instructeurs en tant que tel. Concernant Ludovic GIORDANO, le Collège se prononce à bulletin secret sur son maintien en tant qu'Instructeur ; pour 1, contre 11. Ludovic GIORDANO est donc radié du Collège des INASS car il n'a participé à aucune action de formation depuis deux ans.

3°) Rappels sur le respect des cursus de formation des cadres : en particulier déclaration des 3 phases de la qualification

4°) Rappels sur les conditions d'agrément et comptes-rendus des stages

5°) Rappels sur le programme normalisé des stages

Ces trois points sont traités simultanément. Il est rappelé que les agréments des stages découvertes et perfectionnement sont à demander un mois à l'avance en utilisant le formulaire établi par Daniel NOUAILLAC (voir en annexe). Il est rappelé de vérifier que les cadres cités dans les demandes ou les compte-rendus sont bien à jour de qualification et de licences. Veillez aussi au respect de la trame établie pour ces demandes de stages.

6°) Qualification d'animateur en plongée souterraine (une trame sera fournie avant la réunion par JPS)

Rappel de JPS : l'idée est d'avoir plus de transversalité avec les autres commissions. Malgré les contraintes et

contradictions apparentes avec nos règles en plongée souterraine, la CNPS a souhaité la continuité de l'étude de ce projet apparenté à de la « plongée souterraine de loisir ».

Débat :

- cette idée apparaît-elle plutôt comme une action de prévention ou comme une ouverture favorisant la probabilité d'accidents ? . Réponse du Collège : action de prévention.
- Quelle implication ou conséquences d'un point de vue juridique ? Réponse du Collège : aucune si ce n'est rendre les actions plus claires.
- Quelle contrainte supplémentaire cela pourrait générer sur les moniteurs mer ? Réponse du Collège : aucune
- Quel public concerné ? Réponse du Collège : les plongeurs ayant déjà été initiés lors d'un stage découverte.
- Objectif ? permettre aux plongeurs cités auparavant de faire de la « ballade » sous terre. D'où le nom d'**accompagnateur** préféré à celui d'animateur.

En résumé, la question suivante est soumise à l'approbation du Collège :

« *Qui est pour le principe de la création d'un accompagnateur en plongée souterraine, selon les règles suivantes :*

- *l'accompagnateur est un niveau IV ayant validé le module accompagnateur délivré à l'issue d'un stage de perfectionnement*
- *le public plongeur concerné est celui d'un plongeur niveau II ayant suivi un stage d'initiation en plongée souterraine*
- *l'objectif: accompagnement en plongées souterraine pour une visite de sites connus par l'accompagnateur*
- *Limites :*
 - *pas d'enseignement*
 - *siphon connu de l'accompagnateur*
 - *siphon adapté (à définir)*
 - *respect des recommandations CNPS et des prérogatives des plogeurs.*

Résultat du vote : Contre : 2 ; abstentions : 2 ; pour : 8

Le projet est donc adopté et Serge CESARANO est chargé de faire une trame complète du projet pour fin janvier 2007.

7°) Encadrement avec recycleur : peut-on l'autoriser lors des stages de techniques avancées (concernant des stagiaires autonomes en plongée souterraine) ?

La phrase figurant sur le PV du 27 novembre 2005 est mise au vote :

il est décidé que dans l'état actuel des matériels, des connaissances, seuls les scaphandres à circuit ouvert sont utilisés au cours des plongées de formation générale (découverte, initiation et perfectionnement).

Pour : 11 ; contre : 1

8°) Formation à la mise en œuvre des recycleurs en plongée souterraine : un groupe spécifique est à constituer pour 2007. Cadrer les attentes du collège.

Un groupe de travail est constitué autour de Sylvain RUFFIER, pilote du groupe :

Xavier MENISCUS, Serge CESARANO, Patrick BOLAGNO, Jean-Pierre STEFANATO

9°) Avancement du livret MASS

Gérald BEYRAND présente le projet finalisé pour relecture. Le dossier de candidature a déjà été validé.

Remarques à retourner avant le 15 décembre 2006.

10°) Outils pédagogiques transversaux

Il s'agit d'outils pédagogiques qui pourraient être utiles aux autres commissions pour faire connaître la plongée

souterraine.

Exemple : le fil d'Ariane. Une mallette pédagogique livrée avec un cours complet et ludique sur le fil.

Jean-Pierre STEFANATO est pilote de cette étude avec Jean-François ARNEFAUX, Marc DOUCHET et Yannick GUIVARCH à ses côtés. Date limite : AG de Lorient

Autre exemple : atelier démontable, confié à Marc DOUCHET.

11°) Informations sur la CMAS (en réponse aux questions de Gérald)

Les instructeurs s'étonnent qu'un nouveau référentiel Cmas sur le plongée souterraine rédigé en allemand et en anglais circule, alors que la FFESSM, à travers la CNPS, n'a pas été consulté. Des inquiétudes apparaissent quant au fonctionnement de la Cmas. JPS contactera Alain FORET et fera un courrier au directeur de la Fédération pour obtenir quelques éclaircissements.

A propos des cartes, chaque cadre sera contacté afin qu'il fasse lui-même la demande de carte Cmas de plongée souterraine.

Pour les plongeurs souterrains qui en ont le besoin pour plonger à l'étranger, ils feront directement leur demande de cartes à un moniteur qui les connaît. Ce dernier leur délivrera une carte en se basant sur un référentiel a minima qu'est chargé d'élaborer Gérald BEYRAND, en retenant les « bonnes idées » qu'il trouvera dans les traductions du référentiel Cmas.

12°) Traitement des questions diverses,

- Fiche d'inscription aux stages : Eric JULIEN finalisera cette fiche qui sera suggérée, mais non imposée
- Il est rappelé aux stagiaires qu'ils doivent souscrire une assurance individuelle complémentaire.
- Rapport du collège des INASS : sa diffusion doit être limitée aux INASS.
- Le Collège remet en cause la décision de la CNPS d'inviter d'autres personnes que les INASS aux réunions du Collège. Laurent CAILLERE est chargé de préparer pour l'AG de la CNPS à Lorient une proposition sur les relations entre le Collège et la CNPS

Prochaine réunion du Collège : dimanche 9 décembre 2007

Laurent Caillère